

2.1 Environnement

En 2012, la **dépense de protection de l'environnement** atteint 47,5 milliards d'euros. Cette dépense augmente de 3,2 % en euros courants par rapport à 2011, ce qui représente une croissance deux fois supérieure à celle du produit intérieur brut (PIB) à prix courants. Cette évolution résulte des mesures incitatives ou contraignantes des pouvoirs publics, d'une plus grande prise en compte des préoccupations environnementales par la société, mais aussi de la hausse des prix des biens et services environnementaux. Toutefois, la situation est contrastée selon les domaines. Ainsi, les dépenses de protection du sol, de l'air et de gestion des déchets augmentent chacune de plus de 5 % en 2012, alors que celles d'administration générale et de gestion des déchets radioactifs diminuent. Les dépenses de R&D environnementale qui connaissent une forte croissance depuis le début des années 2000, ralentissent légèrement en 2012 (+ 3,6 % par rapport à 2011). En 2012, cette croissance est soutenue par le secteur public, dont les dépenses augmentent de 16,7 % sur un an. À l'inverse, la contribution des entreprises privées baisse légèrement, même si ces dernières restent largement majoritaires dans ce financement. Dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale pour la **biodiversité** 2011-2020, ce sont les dépenses relatives à la gestion des espaces et des espèces qui connaissent le plus fort accroissement entre 2011 et 2012, grâce à d'importants investissements réalisés pour la sauvegarde des milieux

aquatiques. Les ménages financent 27,7 % de la dépense de protection de l'environnement, soit 13,2 milliards d'euros en 2012, en légère augmentation par rapport à 2011. Leur financement correspond pour 80 % au financement de la gestion des déchets et à l'assainissement des eaux usées.

En termes de **gestion des ressources naturelles**, la dépense concernant le secteur de la récupération s'élève à 7,6 milliards d'euros en 2012, soit une hausse de 6,5 % par rapport à 2011. La progression de la production ainsi que des investissements expliquent cette évolution. La dépense de prélèvement et de distribution de la ressource eau est stable à 13 milliards d'euros.

En trente ans, les terres agricoles ont reculé de près de 7 % au profit de l'urbanisation. Elles occupent désormais 51 % du territoire métropolitain alors que les espaces naturels, globalement préservés, en occupent environ 40 %. Parallèlement, les **surfaces artificialisées** ne cessent de progresser, passant de 3 à 5 millions d'hectares entre 1981 et 2012, soit + 1,6 % par an en moyenne. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les dix ans en moyenne. Elles occupent près de 9,1 % du territoire métropolitain en 2012. La moitié de ces surfaces correspondent à des sols revêtus ou stabilisés (routes, parkings). ■

Définitions

Surface artificialisée : surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (exemple : parking) ou non (exemple : jardin de maison pavillonnaire). Les surfaces artificialisées incluent donc également les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs etc.) et peuvent se situer hors des aires urbaines, à la périphérie de villes de moindre importance voire de villages, à proximité des dessertes du réseau d'infrastructures ou encore en pleine campagne (phénomène d'urbanisme diffus).

Biodiversité, convention de Ramsar, dépense de gestion des ressources naturelles, dépense de protection de l'environnement, dépense en énergies renouvelables, éco-activités, parc national, parc naturel régional, réseau Natura 2000, réserve naturelle : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'économie de l'environnement en 2012 », SOeS, édition 2014.
- « La dépense de protection de l'environnement en 2012 », *Chiffres & statistiques* n° 575, novembre 2014.
- « 10 indicateurs clés de l'environnement – édition 2014 », *Repères*, SOeS, juillet 2014.
- « Utilisation du territoire en France métropolitaine », *Agreste Primeur* n° 313, juin 2014.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Occupation physique du territoire

en milliers d'hectares

	2006	2010 (r)	2012
Sols bâtis	756	833	888
Sols revêtus ou stabilisés	2 160	2 324	2 404
Autres sols artificialisés	1 653	1 736	1 699
Sols agricoles	28 591	28 259	28 176
Sols boisés	17 042	16 994	16 991
Landes	2 787	2 856	2 850
Sols nus naturels	942	967	962
Zones humides et sous les eaux	864	901	904
Zones interdites	125	50	46
Surface totale	54 919	54 919	54 919
dont surfaces artificialisées en %	8,3	8,9	9,1

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas.

Dépenses liées à l'environnement

en millions d'euros courants

	2000 (r)	2006 (r)	2012 (p)
Protection de l'environnement (1)	28 350	38 946	47 546
Air	1 704	2 371	3 061
Eaux usées	9 643	12 173	12 792
Déchets	9 315	13 392	16 689
Sol, eaux souterraines et de surface	714	1 536	1 685
Bruit	1 491	1 860	2 237
Biodiversité et paysages	1 162	1 490	2 207
Déchets radioactifs	570	733	680
Recherche et développement	2 133	2 874	4 344
Administration générale	1 617	2 517	3 850
Dépense de gestion des ressources (2)	13 195	16 511	20 609
Adduction en eau potable	9 790	11 782	13 021
Récupération	3 406	4 729	7 588
Dépense liée à l'environnement (1)+(2)	41 545	55 457	68 155
Espaces verts urbains	2 131	2 991	3 653
Énergies renouvelables	...	11 725	24 360

Source : SOeS.

Espaces protégés et gérés en 2013

Types d'espace	France métropolitaine		DOM		France	
	Nombre	Surface totale en km ²	Nombre	Surface totale en km ²	Nombre	Surface totale en km ²
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	751	1 542	31	308	782	1 850
Zones relevant de la Convention de Ramsar	32	7 701	5	2 753	37	10 453
Réserves de biosphère (zone centrale, zone tampon et aires de coopération)	9	35 564	1	2 470	10	38 034
Sites Natura 2000	1 754	110 718
dont : ZPS ¹ au titre de la directive « Oiseaux »	387	78 732
propositions de SIC ² et de ZSC ³ au titre de la directive « Habitats »	1 367	74 698
Parcs nationaux	7	16 082	3	38 232	10	54 314
dont cœurs de parc	7	4 097	3	21 508	10	25 604
Réserves naturelles nationales et de Corse	152	2 553	13	3 040	165	5 593
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	9	360	///	///	9	360
Réserves biologiques domaniales ou forestières	211	369	10	1 274	221	1 643
Parcs naturels régionaux (PNR)	46	76 180	2	6 968	48	83 148
Parc naturel marin	2	6 560	1	68 313	3	74 873

1. Zones de protection spéciale.

2. Sites d'intérêt communautaire.

3. Zone spéciale de conservation.

Source : SOeS.

Occupation physique des sols de l'Union européenne en 2012

en % de la superficie totale

	Forêts ¹	Sols cultivés	Prairies	Eaux et zones humides	Zones artificielles ²	Landes ³	Sols nus ³	Forêts ¹	Sols cultivés	Prairies	Eaux et zones humides	Zones artificielles ²	Landes ³	Sols nus ³	
Allemagne	33	33	23	2	8	1	1	Lettonie	56	14	21	6	2	1	1
Autriche	48	18	23	2	6	1	3	Lituanie	39	27	27	4	3	0	1
Belgique	25	28	32	1	13	0	0	Luxembourg	31	18	37	1	12	0	1
Bulgarie	43	32	17	1	2	4	1	Malte	5	27	11	1	33	15	8
Chypre	30	19	15	1	7	21	7	Pays-Bas	13	23	38	11	12	2	1
Danemark	18	49	21	2	7	1	1	Pologne	36	34	22	2	4	1	1
Espagne	37	28	14	1	4	12	5	Portugal	44	18	15	2	6	12	3
Estonie	61	11	16	7	2	2	1	Rép. tchèque	39	34	20	2	4	1	1
Finlande	72	5	4	16	2	1	1	Roumanie	31	36	25	3	2	2	1
France	32	31	27	2	6	2	1	Royaume-Uni	20	22	40	5	7	6	1
Grèce	37	23	11	2	4	19	3	Slovaquie	46	28	19	1	3	2	1
Hongrie	24	47	19	3	4	2	1	Slovénie	60	12	21	1	4	1	1
Irlande	13	5	67	7	4	2	2	Suède	76	4	5	12	2	1	1
Italie	35	32	15	3	8	5	2	UE à 27	41	25	20	5	5	4	2

1. Y c. autres zones boisées.

2. Les zones artificielles comprennent les constructions couvertes, les zones construites non-bâties et les équipements linéaires (routes et voies ferrées).

3. Les landes sont des zones dominées par des arbustes et des plantes ligneuses, les sols nus des zones sans végétation ou recouvertes de lichens.

Source : Eurostat.